



SENSIBILISATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

FICHE N° 9
ACTION 9

CATÉGORIE
Actions de sensibilisation et formation



LES ENJEUX

Les déchets de chasse et de pêche amateur font partie du top 10 des déchets retrouvés sur nos plages. Il y a donc encore du travail de sensibilisation à faire auprès des communautés de chasseurs et pêcheurs : on retrouve trop de fils de nylon, de hameçons, de douilles et bourres en plastique, ou encore d'emballages d'appâts dans la nature.

Cette fiche présente des idées d'actions à mener en collaboration avec les fédérations locales de chasseurs et pêcheurs amateurs pour améliorer la situation.

LES CHIFFRES

- Un fil de nylon met **600 ans** à se dégrader dans la nature ;
- Tous les ans, plus de **250 millions de cartouches** sont tirées en France lors de la pratique de la chasse et du ball-trap.

Source : ASPAS, FDC 40

OBJECTIFS DE L'ACTION



- **SENSIBILISER** les chasseurs et pêcheurs amateurs aux déchets marins et à l'impact des déchets issus de leur activité
- **INCITER** les chasseurs et pêcheurs à ramasser et recycler leurs déchets et ceux trouvés lors de leurs sorties

BÉNÉFICES

- **MOBILISATION** des chasseurs et pêcheurs autour du problème des déchets laissés dans la nature
- **RÉDUCTION** de la quantité de déchets retrouvée dans les cours d'eau et la mer



©Nicolas CIMITERRA

TÉMOIGNAGE



En 2018, la commune de Carcès (83) a signé avec l'association agréée de pêche « la Carçoise » et la Fédération départementale de pêche une convention de mise à disposition du domaine de Brauch, situé au bord du lac de Sainte-Suzanne, un lieu très fréquenté par les amateurs de pêche. Au travers de cette convention, l'association locale de pêche et la fédération se sont notamment engagées à sensibiliser le grand public à la protection des milieux aquatiques. Des actions de prévention et de pédagogie à destination de scolaires, des touristes et des pêcheurs plus experts sont réalisées pour encourager à mieux connaître l'environnement du domaine, la physico-chimie du lac, et sensibiliser aux pollutions diverses observées dans le secteur.

L'objectif est de toucher plus de 2 000 personnes chaque année, au travers d'évènements, de journées de nettoyage des rives du lac et d'animations "pêche et milieu aquatique".

Grégory BERTIN, Responsable Développement loisir pêche, Fédération de pêche du Var.



DÉROULÉ DE L'ACTION

1. Définir les contours du projet

- Contacter l'ADEME, les associations environnementales locales et collectivités voisines pour savoir si des actions spécifiques ont déjà été mises en œuvre localement.
- Contacter les fédérations, les associations locales et les clubs de pêche pour échanger sur le sujet et voir les outils qui pourraient leur être utiles.
- Définir les actions possibles à mettre en œuvre.

2. Impliquer les acteurs

- Les messages de sensibilisation peuvent être diffusés grâce aux moyens des fédérations, sociétés et associations de chasse et pêche (gazettes, sites internet, newsletters...), et aussi auprès des magasins spécialisés.

3. Mettre en œuvre

- Préparer et diffuser les messages de sensibilisation en amont de l'ouverture de la chasse ou de la saison de pêche.
- Des journées de ramassage de déchets pourront avoir lieu lors de journées de l'environnement ou lors de fêtes de la pêche, ou toute autre manifestation / compétition.

4. Suivre et faire le bilan de l'action

- Prendre en compte les éventuelles difficultés rencontrées pour les prochaines saisons.

EXEMPLES D' ACTIONS À DESTINATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS AMATEURS

Identifier des lieux de collecte possible des déchets (parkings, locaux municipaux, lieux de regroupement des chasseurs et pêcheurs) et mettre à disposition des bacs de récupération de ces déchets. Promouvoir une filière de recyclage pour les cartouches de chasse dans sa commune.

Sensibiliser par différents moyens à la protection de la nature : panneaux*, affichages (sur les postes fixes de chasse, les lieux habituels de pêche...), articles pouvant être relayés sur les sites internet des communes et des fédérations, associations ou clubs.

*Voir aussi : fiche n°11

Organiser des journées de ramassage des déchets en collaboration avec les fédérations de chasse et pêche (prévoir les équipements de protection nécessaires).



Un exemple de déchet de chasse souvent retrouvé dans la nature : les bourres en plastique incluses dans les cartouches. Photo ci-contre : bourres retrouvées dans les zones mises hors d'eau du lac de Serre-Ponçon ©LPO

source : rapport sur l'opération de ramassage des déchets nov. 2018 (PACA.lpo.fr)



RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie - Vidéo « la chasse à la cartouche 2017 ».
- Fédération de pêche des Hautes-Alpes : bilan d'une journée de ramassage de déchets.
- Association U Levante - Article sur la pollution liée aux cartouches dans le maquis corse.
- Communauté de communes Calvi Balagne - Article sur le recyclage des cartouches de chasse.
- Blog « le chasseur du dimanche » - Article sur la collecte des cartouches.